



Rapport d'activités

de la Société

ThermorésÔ SA

1^{er} exercice

2017-2018

Vinzel, le 21 novembre 2018

1. EDITORIAL

La Stratégie énergétique 2050 de la Confédération, approuvée par le peuple suisse le 21 mai 2017, vise à réduire la consommation d'électricité et d'autres énergies fossiles, à accroître la part des énergies renouvelables et à diminuer les émissions de CO₂. De plus, l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur le CO₂, le 1^{er} janvier 2018, prévoit de soutenir des projets de géothermie par l'utilisation directe de la géothermie pour la production de chaleur.

Les objectifs de la politique vaudoise, quant à eux, visent le développement de l'efficacité énergétique, les économies d'énergie, le développement des énergies renouvelables en augmentant la part produite tout en assurant un approvisionnement sûr et compatible avec la protection de l'environnement.

Au niveau communal, la Ville de Gland, précurseur en intégrant le processus Cité de l'énergie en 2009, a adopté un programme d'actions dans le domaine de l'énergie visant la réduction de la consommation d'énergie et l'augmentation de la production d'énergie renouvelable à l'échelle de la ville. L'écoquartier Eikenøtt, situé au Nord-Est de la Ville, est déjà une solution éprouvée de cette volonté d'agir dans une direction qui favorise le développement des énergies renouvelables.



Ville de Gland. Photo : Michel Perret

Les kilowattheures thermiques utilisés pour nos besoins quotidiens (par ex. chauffage et eau chaude sanitaire) représentent une part importante de notre consommation énergétique. L'exploitation de la chaleur, au travers de la géothermie de moyenne profondeur et par l'intermédiaire de chauffages à distance intégrant des agents énergétiques renouvelables (bois par ex.), contribue fortement à l'efficacité énergétique recherchée par notre société. La substitution du mazout par des sources d'énergie produisant moins de gaz à effet de serre est, en Suisse, une des priorités contre le réchauffement climatique.

Dans le contexte de la réalisation des projets EnergieÔ et ThermorésÔ, il est évident que les actionnaires et la direction de ces deux sociétés se sont engagés pour apporter une réponse concrète au développement durable et aux stratégies politiques mises en place.

En étant acteur ou supporter tant « vertical » (EnergieÔ) qu'« horizontal » (ThermorésÔ), nous démontrons notre volonté de soutenir concrètement cette approche citoyenne. D'une manière pragmatique, et à l'aide de solutions qui ont déjà fait leurs preuves à large échelle, nous donnons une réponse adéquate aux exigences à très court terme en matière de responsabilité environnementale.

Au même titre qu'EnergieÔ, ThermorésÔ se présente comme un projet de société à fort caractère régional : grâce à ses actionnaires régionaux et au soutien des autorités, il crée des conditions cadres permettant d'exploiter une ressource régionale au travers d'une application régionale, laquelle sera mise à disposition des citoyens de la région.

Dieter Gisiger
Président



Daniel Clément
Directeur

2. SOCIETE

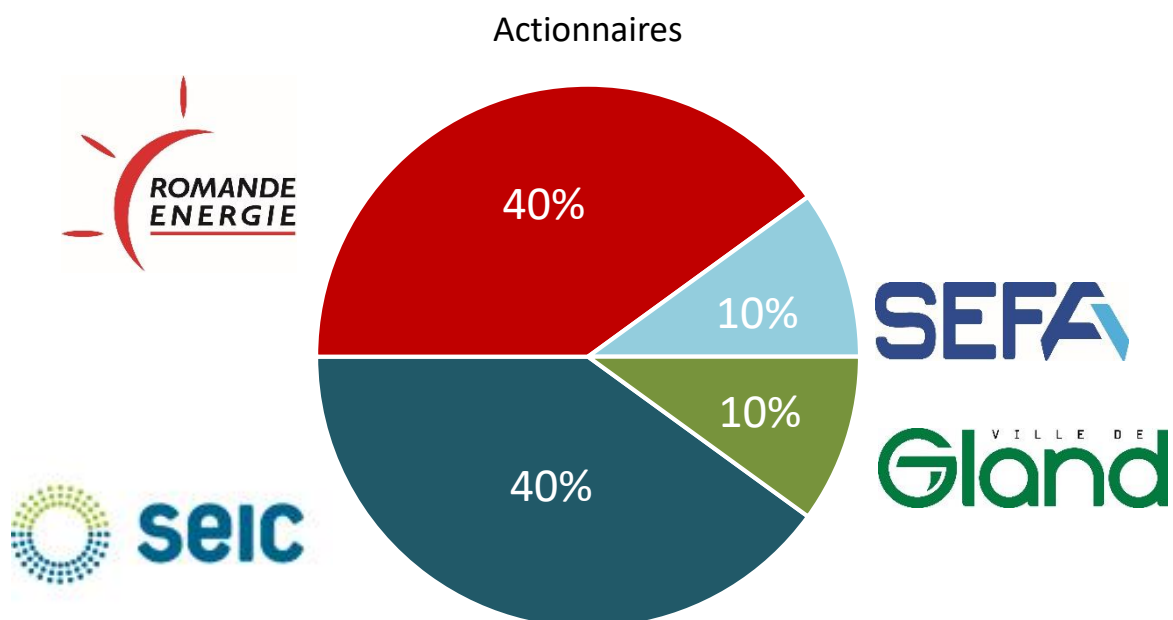
Actionnaires

Au 30 juin 2018, 4 entités forment l'actionnariat de ThermorésÔ SA. Il s'agit de :

- › Romande Energie Holding SA (REH) ;
- › La Société Intercommunale de la Côte (SEIC) ;
- › La Société Electrique des Forces de l'Aubonne (SEFA) ;
- › La Ville de Gland.

Capital-actions

Le capital-actions de la Société est de CHF 2'500'000.-. Il est divisé en actions d'une valeur nominale de CHF 100.- et est réparti entre les sociétés de la manière suivante :



Siège

Le siège de la Société se trouve à Vinzel.

Composition du Conseil d'administration

Lors de la création de la société, le Conseil d'administration est composé de :

- › M. Dieter Gisiger à Gland, Président
Directeur de la SEIC ;
- › M. Dominique Ramuz à Grandson, Vice-président
Membre de la Direction de Romande Energie Services ;

- › M. Thierry Genoud à Gland, administrateur Municipal à Gland ;
- › M. Philippe Rusconi à Montreux, administrateur Directeur de la SEFA.

Par lettre datée du 16 mars 2018, M. Philippe Rusconi annonce sa démission avec effet immédiat. Dans sa séance du 20 mars 2018, le Conseil d'administration prend acte de cette démission ainsi que de la présence, en qualité d'invité, de M. Christian Jan, administrateur de la SEFA. M. Jan informe le Conseil que le nouvel administrateur représentant les intérêts de la SEFA sera nommé lors de l'Assemblée Générale 2018.

Secrétaire du Conseil d'administration :

- › M. Daniel Clément à Neyruz FR
Directeur de ThermorésÔ

Depuis la création de la Société le 30 août 2017, le Conseil d'administration s'est réuni à sept reprises durant l'exercice 2017-2018 (exercice court sur 11 mois). Plusieurs sujets ont été traités durant les séances. On peut notamment citer :

- › Approbation du règlement d'organisation de la Société ;
- › Finalisation des contrats pour les mandataires actionnaires de la Société, en particulier avec Romande Energie (prestations juridiques et assistance à la Direction), SEIC (gestion comptable et financière) et SEFA (mise à disposition directeur et gestion administrative) ;
- › Répartition des coûts opérationnels avec la société EnergieÔ SA ;
- › Rémunération des administrateurs ;
- › Validation d'un plan directeur pour les années 2018 à 2020 ;
- › Approbation d'un financement avec le Canton concernant une étude sur le Sud de Gland pour la reprise de chaleur du site de SafeHost et pour l'éventuelle valorisation de chaleur à l'aide de l'eau du lac ;
- › Supervision des activités opérationnelles de Romande Energie Services liées à la reprise de la centrale de chauffe de Cité Ouest ;
- › Supervision des activités liées au développement du réseau de chauffage à distance, en particulier :
 - › Raccordement du Collège des Perrerets au réseau Eikenøtt (SEIC)
 - › Raccordement des réseaux Eikenøtt et Cité Ouest.

Direction

La Direction est assurée par M. Daniel Clément. La Société n'ayant pas de collaborateurs, le Directeur est au bénéfice d'un contrat de travail avec SEFA.

Organe de révision

BfB Fidam révision SA à Renens.

3. ACTIVITES MARQUANTES

Création de la Société le 30 août 2017

Le 30 août 2017, dans les locaux de la société EnergieÔ SA, les quatre partenaires ont annoncé la création de la société anonyme ThermorésÔ SA. Dès la création, une toute première synergie est réalisée entre les sociétés précitées puisque l'ancienne classe du village de Vinzel devient le siège opérationnel des deux sociétés respectives.

Il est à relever que la décision de création a reçu le soutien unanime des Conseils d'administration des sociétés SEIC, Romande Energie Holding SA, SEFA mais également du Conseil communal de Gland, lequel a accepté, le 23 juin 2016, le préavis municipal n°103 par votation. Dotée du capital-actions initial, la nouvelle société dispose ainsi du financement pour lancer les études de la planification détaillée en vue de développer un chauffage à distance sur la Ville de Gland, tout en tenant compte de la ressource potentielle du projet de géothermie de moyenne profondeur EnergieÔ.



Photo : Michel Perret

Après la signature des documents officiels, les représentants des sociétés actionnaires prennent la pose dans les vignes du village aux côtés des membres du Conseil d'administration et du Directeur.

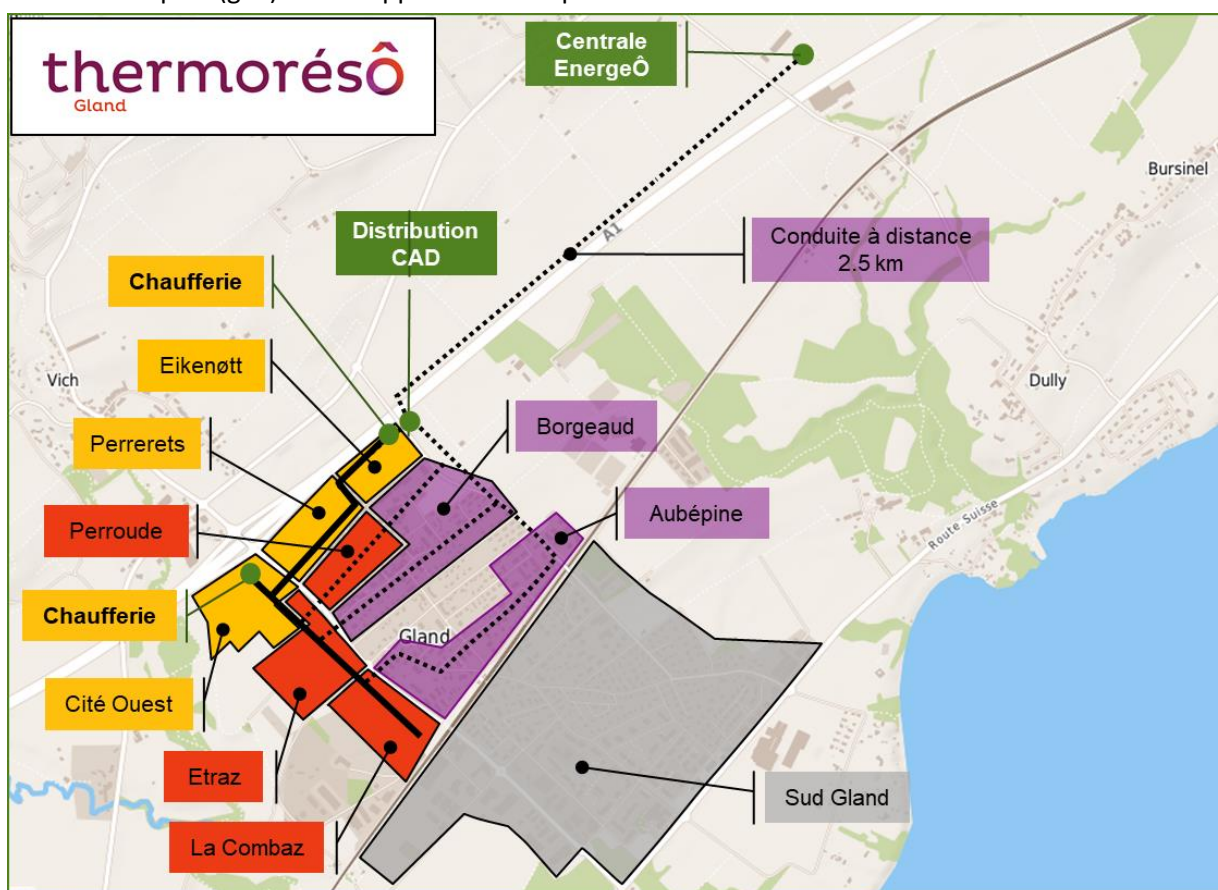
De gauche à droite : Valentine Maire (Conseillère juridique senior - Romande Energie), Stéphanie Khauv (notaire), Antoine Nicolas (Président de la SEIC), Jean-Marie Surer (Président de la SEFA), Gérald Cretegy (Syndic de Gland), Julien Niklaus (Secrétaire municipal de Gland), Christian Jan (Administrateur de la SEFA), Daniel Clément (Directeur), Dominique Ramuz (Vice-président), Christian Frère (Directeur Energie - Romande Energie), Dieter Gisiger (Président), Thierry Genoud (Administrateur) et Philippe Rusconi (Administrateur).

Plan directeur / développement du CAD en 6 étapes

En 2018, deux unités de production de chaleur alimentant chacun des réseaux de chauffage à distance distincts sont présents : à l'est, Eikenøtt exploitée par la SEIC et à l'ouest, Centrale Thermique de Gland exploitée par Romande Energie Services.

Sur cette configuration de base, ThermorésÔ vise à développer son réseau de chauffage à distance en 6 étapes :

- › Etape 1 (jaune) : Assainissement de la centrale de Cité Ouest et raccordement des réseaux Eikenøtt et Cité Ouest ;
- › Etape 2 (orange) : Développement des quartiers Etraz, Combaz et Perroude ;
- › Etape 3 (violet) : Réalisation de la conduite principale Vinzel – Gland permettant d’acheminer la chaleur géothermique à Gland ;
- › Etape 4 (violet) : Développement des quartiers Borgeaud et Aubépine ;
- › Etape 5 : Développement d’un chauffage à distance à Vinzel ;
- › Etape 6 (gris) : Développement de la partie Sud.



Le développement du CAD

Il convient de mentionner que le développement effectif sur le territoire communal pourra être fonction des résultats du forage d’EnergieÔ.

Il est prévu que Thermorésô acquiert les centrales de chauffe d’Eikenøtt et de Cité Ouest en 2019. De plus, pour la réalisation des étapes 1 et 2, des liquidités supplémentaires sont à prévoir pour concrétiser les travaux permettant la réalisation du « L » avant l’arrivée de la géothermie.

Pour toutes ces raisons, une augmentation du capital-actions initial s’avère nécessaire. Dans ce cadre, lors de la séance du Conseil communal de Gland du 3 mai 2018, il est à relever que les conseillers ont voté à l’unanimité (moins une abstention et une voix contre), l’octroi d’un montant supplémentaire de CHF 900'000.- (10 % de 9 MCHF).

4. RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

BfB Fidam révision SA
Avenue des Baumettes 23
Case postale 400
CH-1020 Renens VD 1

Téléphone +41 (0)21 641 46 46
Téléfax +41 (0)21 641 46 40
E-mail : contact@bfbvd.ch

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'assemblée générale de
ThermorésÔ SA
Vinzel

BfB

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes du 1^{er} exercice social (bilan, compte de résultat et annexe) de ThermorésÔ SA pour l'exercice arrêté au 30 juin 2018.

La responsabilité de l'établissement des comptes incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes du 1^{er} exercice social ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Renens, le 8 octobre 2018

BfB Fidam révision SA



Guy Chervet
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Nicolas Spina
Expert-réviseur agréé

Annexes :

- Comptes annuels comprenant :
- bilan
 - compte de résultat
 - annexe aux comptes annuels

5. BILAN AU 30 JUIN 2018

Thermorésô SA
Vinzel

Bilan au 30 juin	2018
	CHF
ACTIF	
<i>Actif circulant</i>	
Trésorerie et actifs cotés en bourse détenus à court terme	
Banque	<u>2 410 643.30</u>
Autres créances à court terme	
TVA à récupérer	<u>4 961.88</u>
Total des actifs circulants	<u>2 415 605.18</u>
<i>Actif immobilisé</i>	
Immobilisations financières	
Dépôt de garantie	<u>3 000.00</u>
Immobilisations corporelles	
Informatique et multimédia	6 817.53
Projets et études des installations de production	<u>63 882.90</u>
	<u>70 700.43</u>
Total des actifs immobilisés	<u>73 700.43</u>
Total de l'actif	<u>2 489 305.61</u>
PASSIF	
<i>Capitaux étrangers à court terme</i>	
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	
Envers des tiers	<u>2 663.64</u>
Passifs de régularisation	<u>68 705.34</u>
Total des capitaux étrangers à court terme	<u>71 368.98</u>
<i>Capitaux propres</i>	
Capital-actions	2 500 000.00
Perte/bénéfice de l'exercice	-82 063.37
Total des capitaux propres	<u>2 417 936.63</u>
Total du passif	<u>2 489 305.61</u>

6. COMPTE DE RESULTAT PERIODE DU 20 SEPTEMBRE 2017 AU 30 JUIN 2018

ThermorésÔ SA
Vinzel

Compte de résultat de la période du 20 septembre 2017 au 30 juin 2018

	CHF
Frais divers	-59 906.96
Entretien	-3 375.14
Location	-7 669.06
Frais de voitures, voyages et représentations	-6 074.35
Honoraires	<u>-3 000.00</u>
Autres charges d'exploitation	<u>-80 025.51</u>
Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts	-80 025.51
Charges financières	<u>-376.61</u>
Résultat d'exploitation avant impôts	-80 402.12
Impôts directs	<u>-1 661.25</u>
Perte de l'exercice	<u><u>-82 063.37</u></u>

7. ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Thermorésô SA
Vinzel

Annexe aux comptes annuels

30 juin 2018

CHF

1. Principes d'évaluation appliqués dans les comptes annuels

1.1 Généralité

Les principes d'évaluation utilisés dans les présents comptes annuels sont conformes aux exigences du droit comptable suisse.

L'établissement des comptes requiert de la part du Conseil d'administration des estimations et des évaluations qui pourraient influencer l'importance des valeurs à l'actif et des engagements au moment de l'établissement du bilan mais également des charges et des produits de la période de référence. Le Conseil d'administration prend alors une décision pour chaque cas, à son entière discrétion, en profitant des marges de manoeuvre légales existantes pour l'établissement du bilan et les évaluations.

Pour assurer la pérennité de la société, dans le cadre du principe de prudence, des amortissements, des corrections de valeur et des provisions peuvent être constitués au-delà des proportions économiques nécessaires.

La société a été créée le 20 septembre 2017. Par conséquent, il n'y a pas de chiffres comparatifs pour les comptes arrêtés au 30 juin 2018.

1.2 Immobilisations corporelles

L'évaluation des immobilisations corporelles s'effectue au coût d'acquisition ou au coût de revient, moins les amortissements cumulés et les corrections de valeur nécessaires. Les immobilisations corporelles, ne sont pas amorties car la mise en service n'a pas encore été effectuée.

En cas de signe de surévaluation, les valeurs comptables sont vérifiées et font l'objet d'une correction de valeur.

2. Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Immobilisations corporelles

Projets et études des installations de production

Projet - Direction	58 764.62
Projet - Communication	5 118.28
	<u>63 882.90</u>

3. Informations complémentaires

3.1 Emplois à plein temps

La société n'emploie pas de collaborateurs.

3.2 Evénements importants survenus après la date du bilan

Il n'existe aucun événement important survenu après la date du bilan ayant un impact sur les valeurs comptables des actifs et passifs présentés ou devant être publiés ici.